

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COÛT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES
Axe 1 :						
Renforcer le tissu productif local et favoriser un modèle de développement plus durable						
1.1 : Dynamiser le tissu économique local : mieux connaître et mieux répondre aux besoins des entrepreneurs (notamment en matière de formation ou de communication sur les compétences et savoir-faire locaux).						
Projets structurants						
1	<u>Création d'un annuaire des compétences et produits des entreprises</u>	Communauté de Communes Vienne et Gartempe	30 000 €	Maxi : 15 000 €		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ATTRACTIVITE
2	Analyse des besoins en formations courtes adaptées à l'économie locale	Club des Entrepreneurs du Sud Vienne			Accompagnement des services de la Région, préalable à la mise en place d'une démarche de type GPECT, et pouvant donner lieu à une structuration du Club d'entreprises sur les enjeux RH	FORMATION
1.2 : Maintenir une économie de proximité, garante du lien social et des savoir-faire du territoire : l'artisanat et le commerce sont des points d'ancrage du territoire et de ses habitants. Ces activités participent à l'attractivité du territoire et doivent bénéficier d'une attention particulière						
Projets structurants						
3	<u>Services de proximité en milieu rural (derniers commerces et multiples ruraux à Paizay le Sec, Romagne, ...)</u>	Commune de Paizay le Sec		Maxi : 60 000 € par multiple rural		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Projet en amorçage						
	> Mise en œuvre d'une Opération Collective de Modernisation sur le Sud Vienne					AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
1.3 : Accompagner les mutations agricoles et encourager les bonnes pratiques durables L'agriculture doit être accompagnée dans l'évolution de ses pratiques pour mieux répondre aux enjeux économiques, sanitaires et environnementaux.						
Projet en amorçage						
	> Animation et développement de programmes anti-gaspillage alimentaire, approvisionnement de la RHD en produits locaux (Association Mont'Plateau...)					AGRICULTURE
1.4 : Renforcer l'offre résidentielle en faveur des entrepreneurs Pour mieux répondre à l'évolution des besoins des entrepreneurs, le territoire étudiera une offre immobilière adaptée : coworking, tiers lieux, ZAE.						
Projets structurants						
4	<u>Réaliser un schéma d'accueil des activités économiques</u>	Sud-Vienne	30 000 €	Maxi : 15 000 €		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Projets en amorçage						
	> Développer les espaces d'accueil d'activité : tiers-lieux, co-working (Usson, Couhé, Charroux, Sillars...) > Création d'un éco-hameau (ateliers partagés, éco-gîtes) à Lathus					AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / TIERS LIEUX
Axe 2 :						
Intégrer le Sud-Vienne dans un espace élargi, affirmer son attractivité et sa capacité à générer de l'activité						
2.1 : Promouvoir le bâti remarquable et naturel, signature identitaire du Sud-Vienne et développer une capacité d'accueil de qualité. Les atouts sont nombreux (bâti remarquable et milieux naturels) mais doivent être valorisés et préservés pour faire connaître le territoire comme destination touristique à part entière						
Projets structurants						
5	Structuration de l'offre touristique	Sud-Vienne	935 490 €		Projets à étudier dans le cadre de l'APP NOTT pour un soutien des actions	TOURISME
6	Développement Abbaye de Saint Savin (scénographie, numérique, communication...)	Etablissement Public de Coopération Culturelle St Savin Sur Gartempe et Vallée	557 610 €	Maxi :20% plafonnée à 500 000 € des dépenses éligibles		TOURISME/PATRIMOINE
7	Valorisation du site de Morthemmer	Commune de Valdivienne	500 000 €	Max : 50% sur l'étude de faisabilité - Aide au conseil	Avis favorable pour une étude d'impact et de faisabilité touristique	TOURISME
Projets en amorçage						
	> Mise en réseau des sites patrimoniaux remarquables, mise en valeur et préservation des édifices (de Charroux, de Valence...) > Création d'une destination touristique Sud-Vienne s'appuyant sur des marqueurs territoriaux et identitaires communs, > Réhabilitation de gîte de groupes (Commune de St-Macoux)					PATRIMOINE / TOURISME

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COÛT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES											
2.2 : Favoriser l'attractivité du territoire par un développement harmonieux des centres-bourgs, une politique d'habitat et de revitalisation commerciale équilibrée. Cette politique est rendue nécessaire pour attirer notamment les jeunes et les cadres																	
Projets en amorce																	
	> Création d'une résidence Habitat Jeune à Montmorillon > Etude stratégique pour la mise en place du dispositif régional "Un, deux, toit" pour l'hébergement temporaire des jeunes					URBANISME / SERVICE HABITAT LOGEMENT											
2.3 : Structurer l'offre de soin et encourager le développement de la Silver Economy La "séniorisation" de la société peut constituer un levier de développement économique et une filière d'avenir																	
Projets structurants																	
8	Semaine de la santé	Communauté de Communes Vienne et Gartempe	41 000 €	Maxi : 1 000 €		SANTE											
9	Réalisation d'une étude stratégique territoriale sur l'organisation de l'offre de soins et des problématiques de santé (CLS)	Communauté de Communes du Civraisien-en-Poitou	30 000 €	50% d'un plafond de 50 000 €		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE											
10	Étude sur le potentiel de la création d'activité autour de la silver économie	Sud-Vienne	45 000 €		AAP	SANTE											
Projet en amorce																	
	> Mailler le territoire en maisons de santé (Valdivienne, Civaux, Gençay)					AMENAGEMENT DU TERRITOIRE											
2.4 : Faciliter la mobilité en adaptant l'offre de transport en commun et en développant des transports propres :																	
Projets en amorce																	
	> Création d'un pôle multimodal à Lussac-Les-Châteaux, salon sur les mobilités électriques et mobilités en zones rurales					MOBILITE TERRITORIALE / AIDES AUX ENTREPRISES											
Axe 3 : Faire du vivre ensemble un levier de la dynamique local et de l'identité du territoire																	
3.1 : Soutenir la filière culturelle Marqueur fort du territoire et levier de développement économique, son soutien passe par une aide à sa structuration, notamment par une mise en réseau de l'offre, l'appui aux structures de diffusion et au maillage en équipements																	
Projets en amorce																	
	> Mise en réseau de l'offre des structures culturelles (MJC), soutien aux programmes de diffusion culturelle majeurs (Compagnies, saisons, festivals...), Réhabilitation de la MJC Claude Nougaro, création de scène de proximité à Montmorillon, d'un théâtre de verdure à Valdivienne...					CULTURE											
Ingénierie du contrat : Pour mettre en œuvre ce plan d'actions, la Région cofinancera une ingénierie généraliste (chef de projet territorial - animation du contrat) et thématique, en particulier en support des chantiers clés identifiés en matière de développement économique, d'attractivité et de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs. Ce cofinancement tiendra compte de la vulnérabilité du territoire et fera l'objet d'un dialogue de gestion annuel.																	
	<table border="1"> <tr> <td>Chef de projet territorial - animation du contrat</td> <td rowspan="3">Communautés de Communes Vienne et Gartempe et Civraisien en Poitou</td> <td>0,5 ETP</td> <td>maxi : 15 000 € pour 1/2 ETP</td> <td rowspan="3">Année 2018</td> <td rowspan="3">AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / INGENIERIE</td> </tr> <tr> <td>Chef de projet économie-emploi-formation</td> <td>1 ETP</td> <td>maxi : 30 000 € pour 1 ETP</td> </tr> <tr> <td>Chargés de mission thématiques préférentielles du contrat ("tourisme")</td> <td>1 ETP</td> <td>maxi : 30 000 € pour 1 ETP</td> </tr> </table>	Chef de projet territorial - animation du contrat	Communautés de Communes Vienne et Gartempe et Civraisien en Poitou	0,5 ETP	maxi : 15 000 € pour 1/2 ETP	Année 2018	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / INGENIERIE	Chef de projet économie-emploi-formation	1 ETP	maxi : 30 000 € pour 1 ETP	Chargés de mission thématiques préférentielles du contrat ("tourisme")	1 ETP	maxi : 30 000 € pour 1 ETP				
Chef de projet territorial - animation du contrat	Communautés de Communes Vienne et Gartempe et Civraisien en Poitou	0,5 ETP		maxi : 15 000 € pour 1/2 ETP	Année 2018			AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / INGENIERIE									
Chef de projet économie-emploi-formation		1 ETP		maxi : 30 000 € pour 1 ETP													
Chargés de mission thématiques préférentielles du contrat ("tourisme")		1 ETP	maxi : 30 000 € pour 1 ETP														
LEADER																	
	LEADER - Contrepartie régionale	Soutien aux projets retenus en comité de programmation LEADER et répondant aux priorités régionales			Engagement des opérations en CP	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LEADER											